

BAZOOKA

Le droit du plus fort

PAR MOHAMED BOUHAMIDI
mbouhamidi2001@yahoo.fr

Les juges examinent depuis hier la plainte de Français musulmans contre *Charlie Hebdo*. Il s'agit des fameuses caricatures exhumées quatre mois après leur parution avec une mise en scène digne des grands montages. La mise en scène a réussi et avec l'aide de tous les dirigeants intégristes qui avaient déjà montré à l'excès leurs amitiés américaines en Afghanistan et ailleurs. Nos foules émotives et oublieuses ont montré aux Européens qui avaient manifesté leur solidarité avec nous et avec le peuple irakien et palestinien un visage hideux et destructif. Il sera difficile de convaincre de nouveau ces Européens de protester contre la politique américaine d'hégémonie et de pillage. Ces caricatures avaient joué leur rôle politique et ce procès franco-français ne présentait qu'un intérêt secondaire n'étaient les arguments développés par la défense et par... Sarkozy.

L'avocat prétend qu'en caricaturant notre Prophète, les dessinateurs ne s'attaquaient pas aux musulmans mais aux musulmans terroristes. Il faut peut-être rappeler à ce crétin que Mohamed est notre Prophète à nous tous, les musulmans. Il n'est pas le Prophète des terroristes à moins que dans son subconscient tous les musulmans soient des terroristes, mais enfin on ne refait pas quelques siècles de racisme en un procès. L'avocat, Sarkozy et quelques autres leaders de droite et de gauche avancent comme argument choc pour défendre *Charlie Hebdo* le droit de brocarder l'Islam au nom de la liberté d'expression. Allez, justement ! Parlons de cette liberté ! L'abbé Pierre qu'on vient d'enterrer en grande pompe, au sens propre comme au sens figuré, a bien été privé de parole. Médias et responsables politiques bien pensants l'ont fait taire.

Il a bien été empêché de s'exprimer librement, lui, le résistant antinazi parce qu'il a refusé de se désolidariser de Roger ou de Raja Garaudy, comme vous voulez, après les écrits de ce dernier sur les questions de la Shoah dans lesquelles il révélait entre autres quelques collusions entre les milieux sionistes de l'époque et Hitler. Mais la question de la Shoah est plombée par le sacré, nulle liberté n'est permise, ni d'expression, ni de recherche, ni d'investigation historique.

Là dessus la vigilance est absolue au point de monter des procès en sorcellerie à un homme comme l'abbé Pierre. Et si les sentinelles de l'ordre sioniste venaient à laisser passer une phrase, la loi est là pour rattraper les choses. Ni Sarkozy ni les autres ne peuvent se revendiquer de la liberté d'expression quand ils la segmentent selon leur propre vision du monde et leurs engagements politiques. Alors, qu'ils disent leur mépris des autres et expriment leur esprit de suffisance sans en appeler à un droit qu'ils bafouent.

M. B.

PERISCOPE

periscoop2007@yahoo.fr

Le Soir d'Algérie - Jeudi 8 février 2007 - Page 2

UN PROMOTEUR GATE

Bien heureux ce promoteur immobilier qui a bénéficié d'un crédit auprès d'une banque et qui une fois le projet réalisé a vu cette dernière acheter à hauteur de 80% du montant du crédit des locaux chez ce même promoteur.

Les mauvaises langues affirment, par ailleurs, que des cadres de cette même banque ont eu des appartements chez le même promoteur à des prix défiant toute concurrence.

Au fait, cette promotion immobilière est située sur les hauteurs d'Alger.



Les moudjahidine font des jaloux



Les moudjahidine et leurs ayants droit viennent de bénéficier d'une réduction du prix de la location et du prix de vente des logements publics locatifs relevant du domaine privé, de l'Etat ou de l'OPGI ; réduction pouvant atteindre jusqu'à 40%, selon des sources proches du gouvernement.

Abus de pouvoir



Le directeur de l'Agence de développement social (ADS) vient de mettre fin aux fonctions de l'animateur régional de Tamansrasset recruté par l'UAP (Unité d'appui aux projets) dans le cadre ONG II. Un abus de pouvoir, puisque le directeur de l'ADS, qui se trouve être le cousin de Djamel Ould Abbas, n'a pas le droit d'interférer dans les missions de cette structure exécutoire de l'Union européenne. Seule l'UAP peut recruter et mettre fin aux fonctions des animateurs régionaux.

Hakim Laâlam à Paris



Hakim Laâlam sera à Paris ce samedi. Le Fumeur de thé dédicacera les 6 volumes de la compilation de ses chroniques au *Soir d'Algérie*. La séance dédicace a lieu à la mairie du 13^e arrondissement, entre 11 h 30 et 13h.

le HIC

A PARTIR DU 15 JUIN 2007
VOL INAUGURAL : ALGER-MONTREAL



POUR LE VOL RETOUR MONTREAL-ALGER... CA SERA EN PILOTAGE AUTOMATIQUE

lehic.dz@hotmail.com